

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 octobre 2022

Voltaia se fixe de nouvelles ambitions pour 2027**Ambitions opérationnelles**

- Capacité en exploitation et en construction détenue en propre : supérieure à 5 gigawatts fin 2027
- Capacité exploitée pour compte de clients tiers : supérieure à 8 gigawatts fin 2027

Ambitions financières

- EBITDA normatif¹ : environ 475¹ millions d'euros en 2027

Ambitions environnementales

- CO₂-équivalent évité : plus de 4 millions de tonnes en 2027

A l'occasion de la présentation investisseurs organisée ce jour à Paris, Voltaia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, dévoile ses nouvelles ambitions stratégiques à horizon 2027.

Voltaia commentera ses nouvelles ambitions lors d'une présentation en anglais qui aura lieu ce jour à 8h30, heure de Paris, qui sera diffusée en direct par *webcast*. Tous les détails de connexion et les documents relatifs à cette présentation sont disponibles sur le site : <https://www.voltaia.com/fr/investor-relations>

« La croissance des énergies renouvelables est en accélération. Élément clé de la lutte contre le réchauffement climatique, le renouvelable est aussi devenu l'énergie la moins chère jamais produite dans l'histoire, tout en répondant aux enjeux de sécurité énergétique des pays comme des entreprises.

En créant de nouvelles centrales renouvelables pour son compte et pour ses clients, tout en réduisant leur consommation énergétique grâce à sa filiale Helexia, Voltaia contribue à relever le défi de la transition énergétique.

Après avoir réalisé une croissance annuelle moyenne de ses revenus de 46% entre 2014, date de son introduction en bourse, et 2021, Voltaia se fixe une nouvelle feuille de route. Alors que nous anticipons que l'objectif 2023 de capacité sera atteint avec un an d'avance et confirmons l'objectif d'EBITDA de 275 à 300 millions d'euros en 2023, Voltaia vise désormais à horizon 2027 une capacité en exploitation et en construction supérieure à 5 gigawatts et un EBITDA normatif d'environ 475 millions d'euros¹. Par ailleurs, en cohérence avec son statut d'entreprise à mission, Voltaia se fixe un nouvel objectif environnemental pour 2027 : plus de 4 millions de tonnes de CO₂-équivalent évitées », a commenté Sébastien Clerc, Directeur général de Voltaia.

¹ « EBITDA normatif » estimé au 31 décembre 2027 calculé avec un taux de change EUR/BRL moyen annuel de 5,5 et une ressource éolienne, solaire et hydraulique correspondant à la moyenne sur le long terme.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 octobre 2022

Un secteur hors norme

De nombreux facteurs structurels et conjoncturels portent durablement le secteur des énergies renouvelables :

- Politiques publiques et initiatives privées contre le **réchauffement climatique** ;
- Intensification des mesures gouvernementales favorisant l'**indépendance énergétique** ;
- Baisse tendancielle du **coût du renouvelable** dans un contexte de hausse des autres sources d'énergie ;
- Volonté des entreprises de réduire durablement leur exposition à la **volatilité** conjoncturelle des prix de l'énergie et de faire **baisser** leur facture énergétique ;
- Montée en puissance de l'**électrification des usages** avec par exemple l'émergence des véhicules électriques et le passage progressif vers le chauffage électrique.

Pour autant, le cycle **de croissance du secteur n'en est qu'à ses prémices**, et la part du renouvelable dans le mix énergétique mondial devrait continuer à s'accélérer au cours des prochaines années.

Concernant les trois continents où Voltalia est présent :

- En **Europe**, déjà engagée dans la **lutte contre le réchauffement** climatique, la guerre en Ukraine a fait de l'**indépendance énergétique** une priorité centrale des politiques étatiques. Une accélération brutale et durable du renouvelable et de l'efficacité énergétique se dessine : l'Europe redevient un des marchés mondiaux clés ;
- En **Afrique**, le dynamisme du marché ne faiblit pas du fait d'une forte **croissance de la consommation** électrique. L'Afrique du Sud, notamment, traverse une crise énergétique majeure. La croissance de la demande y est conjuguée au besoin du pays de remplacer des centrales à charbon vieillissantes qui ne sont plus adaptées aux besoins de la population ;
- En **Amérique latine**, la croissance démographique engendre une demande structurelle de la consommation d'énergie. En outre, les régimes de vent extrêmement favorables du Brésil, doublés d'un bon ensoleillement, vont progressivement attirer les industries électro intensives.

Une mission claire, un modèle d'affaire porteur

Voltalia a eu conscience dès sa création en 2005 des enjeux de son secteur. Acteur responsable, Voltalia a formellement défini sa **mission en 2014**, avant de l'inscrire durablement dans ses statuts en 2020². Dans ce cadre légal, Voltalia définit les **indicateurs extra financiers** de sa mission. Ceux-ci sont audités et présentés annuellement en assemblée générale, en parallèle du rapport financier. La mission de Voltalia cherche un juste équilibre entre la planète et ses habitants : **améliorer l'environnement mondial en favorisant le développement local**. Elle guide chaque jour les actions et les décisions de chacun au sein de Voltalia et de sa gouvernance.

Voltalia, directement ou à travers ses filiales, met en œuvre les technologies de la transition énergétique qui suscitent les meilleures opportunités :

² Loi PACTE, qui a créé le statut d'entreprise à mission. Voltalia a été la première entreprise de son secteur et la troisième société cotée sur le marché réglementé d'Euronext à devenir entreprise à mission. Le statut d'entreprise à mission a été plébiscité à 99,98% par les actionnaires lors de l'assemblée générale du 19 mai 2021.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 octobre 2022

- Production électrique : **photovoltaïque** au sol, sur toitures et sur ombrières de parkings, **éolien** terrestre, petite **hydroélectricité** et **biomasse** (centrales électriques brûlant du bois de récupération) ;
- Stockage par **batteries** et potentiellement par d'autres technologies ;
- **Efficacité énergétique** et gestion de l'énergie.

Voltalia a déployé un **modèle d'affaires** associant au métier de **producteur** d'énergie renouvelable avec des centrales détenues en propre celui de prestataire de **services** à destination de clients tiers. Les salariés de Voltalia qui, pour compte propre et pour les clients, créent à partir de rien les projets de production ou d'économies d'énergie pendant les phases de développement et de construction, puis en assurent l'exploitation et la maintenance. Ce modèle pour compte propre et pour clients tiers est celui qui a l'impact le plus significatif sur sa mission tout en étant le plus créateur de valeur financière.

L'activité des services étant peu capitalistique, c'est la production d'électricité et son stockage qui concentrent la très grande majorité du capital de Voltalia. Dans ce métier, Voltalia se repose sur des **contrats de vente d'électricité à très long terme** (généralement 20 ans) qui ont pour objet d'assurer le remboursement des financements de projets et de sécuriser les investissements en fonds propres. Les prix contractuels de vente sont très majoritairement (à hauteur de 83% en 2021) **indexés sur l'inflation**.

Une trajectoire de forte croissance depuis son introduction en bourse sur Euronext

Depuis son introduction en bourse, Voltalia affiche une **croissance annuelle** moyenne (CAGR) de **+46%** de ses revenus et de **+41%** de son EBITDA entre 2014 et 2021. Sur la période, la puissance en exploitation et en construction a été multipliée par plus de quatre, passant de 365 MW à 1,7 GW en 2021. Voltalia a également annoncé à l'occasion de la publication de ses résultats semestriels 2022 que son objectif de puissance en exploitation et en construction de 2,6 GW, qu'il prévoyait d'atteindre fin 2023, serait finalement atteint dès la fin 2022, avec **un an d'avance**.

Cette trajectoire de croissance, **essentiellement organique**, a bénéficié d'acquisitions ciblées qui ont accéléré la stratégie, notamment celle d'**Helexia** qui propose à ses entreprises clientes, en parallèle de l'offre de **corporate PPA** de Voltalia, une production solaire sur site (**toitures et ombrières** sur parkings) et des investissements de **réduction de leur consommation** d'énergie.

De nouvelles ambitions de croissance à l'horizon 2027

Voltalia a indiqué le 28 septembre dernier à l'occasion de la publication de ses résultats semestriels 2022 qu'il **estimait pouvoir atteindre avec un an d'avance** son objectif 2023 de 2,6 gigawatts de capacité en exploitation et en construction et qu'il **confirmait** ses deux autres objectifs 2023 : un EBITDA normatif de 275 à 300 millions d'euros et une part du Brésil dans la capacité en exploitation et en construction inférieure à 50%.

Dans ce contexte, Voltalia a défini un nouveau plan de croissance à horizon 2027, intégrant les objectifs suivants :

- Capacité en exploitation et en construction détenue en propre : supérieure à **5 gigawatts** fin 2027 ;
- Capacité exploitée pour compte de tiers : supérieure à **8 gigawatts** fin 2027 ;

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 octobre 2022

- EBITDA normatif³ : environ **475 millions d'euros** en 2027 ;
- CO2-équivalent évité : plus de **4 millions de tonnes** en 2027.

Voltaia examinera les meilleures options pour financer ses investissements d'un montant estimé entre 2,5 et 3 milliards d'euros en accompagnement de ses nouvelles ambitions fixées à l'horizon 2027. En complément des levées habituelles de **financements de projets** et de sa capacité significative d'**autofinancement**, le groupe se réserve la possibilité de lever des **financements corporate**, de **céder** sélectivement des parts minoritaires à des partenaires dans certains de ses projets ou de mettre en place des financements en **capital**, et notamment en fonction des conditions de marché, en associant, le cas échéant, l'ensemble de ses actionnaires existants, dont son actionnaire de référence, la famille Mulliez.

Des atouts solides pour atteindre ses ambitions

Afin d'exécuter avec succès ce plan de croissance ambitieux à horizon 2027, Voltaia pourra s'appuyer sur de nombreux atouts, dont :

- Un **portefeuille de projets en développement** au niveau record de 13,6 GW, dont 986 MW ayant remporté un PPA et 1,8 GW prêts à soumettre une offre de PPA ;
- Le gain depuis janvier 2022 de **nouveaux contrats de vente d'électricité à long terme** pour 640 MW ;
- Un **volume de projets en phase amont** de développement (qui remplissent un, deux ou trois des quatre critères requis pour intégrer le portefeuille en développement⁴) de 22,1 GW ;
- Une capacité à vendre et mettre en œuvre toute la gamme des **produits offerts aux entreprises** : des *corporate PPA* éoliens et solaires, des toitures et ombrières photovoltaïques et l'efficacité énergétique ;
- Une expertise pour les **services** aux clients tiers de Développement, Construction et Fourniture d'équipements et ceux d'Exploitation-Maintenance ;
- Une maîtrise des **technologies** clés de la transition énergétique, notamment celles en forte croissance actuellement : le photovoltaïque, le stockage et l'efficacité énergétique ;
- Un positionnement **géographique** centré sur les pays où le potentiel de croissance du secteur est parmi les plus élevés au monde ;
- La capacité à réaliser des **acquisitions**, à les intégrer puis à rapidement développer les entités acquises ;
- Un **historique de maîtrise de la forte croissance** avec un revenu et un EBITDA en croissance annuelle moyenne (CAGR) depuis l'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext en 2014, de respectivement 46% et 41% sur la période 2014-2021.

³ « EBITDA normatif » estimé au 31 décembre 2027 calculé avec un taux de change EUR/BRL moyen annuel de 5,5 et une ressource éolienne, solaire et hydraulique correspondant à la moyenne sur le long terme.

⁴ Les 4 critères requis pour intégrer le portefeuille en développement sont : foncier sécurisé, processus de permis de construire initié, visibilité suffisante procurée par la connexion réseau et création de valeur démontrée par l'étude financière.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 octobre 2022

Disclaimer

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat de titres de Voltalia.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).

Le présent communiqué de presse ne constitue pas, ne fait pas partie et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation ou une invitation de vente ou d'achat de titres de Voltalia en France, en Europe, aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les valeurs mobilières de Voltalia n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être, directement ou indirectement, offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement, ou dans une transaction non-soumise à l'obligation d'enregistrement, au titre de l'U.S. Securities Act.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Voltalia et à ses filiales. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots "s'attend", "anticipe", "croit", "a l'intention", "estime", "prévoit", "projette", "cherche", "s'efforce", "vise", "espère", "planifie", "peut", "but", "objectif", "projection", "perspectives" et d'autres expressions similaires. Bien que la direction de Voltalia estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs et les actionnaires du Groupe sont avertis du fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Voltalia qui peuvent impliquer que les résultats et événements réels diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Voltalia auprès de l'Autorité des marchés financiers, y compris ceux énumérés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel 2021 de Voltalia déposé auprès de l'Autorité des marchés financier le 2 mai 2022 sous le numéro D.22-0410 et au Chapitre 5 « Principaux risques et tendances » du rapport financier semestriel 2022. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et Voltalia ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Toute information relative à une performance passée contenue dans le présent communiqué de presse ne doit pas être considérée comme une garantie future de performance. Aucun élément de ce communiqué de presse ne doit être considéré comme une recommandation d'investissement ou un conseil juridique, fiscal, d'investissement ou comptable.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 octobre 2022

Prochain rendez-vous : **chiffre d'affaires du T4 2022**, le 25 janvier 2023 (après bourse)

A propos de Voltaia (www.voltaia.com)

Voltaia est un acteur international des énergies renouvelables, Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 2,4 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 13,6 GW.

Voltaia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Voltaia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 450 collaborateurs dans 20 pays sur 4 continents, Voltaia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltaia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VL TSA) et fait partie des indices Enternext Tech 40, CAC Mid&Small et Euronext Tech Leaders. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables

Voltaia
Relations Investisseurs : invest@voltaia.com
T. +33 (0)1 81 70 37 00

Actifin
Relations Presse : Jennifer Jullia
jjullia@actifin.fr · T. +33 (0)1 56 88 11 11